

Paris, le 3 novembre 2008

La directrice des Archives de France

à

Mesdames les directrices des services des
Archives nationales

Mesdames et Messieurs les directeurs
d'archives départementales
sous couvert de Mesdames et Messieurs les
présidents des conseils généraux

Mesdames et Messieurs les archivistes
communaux
sous couvert de Mesdames et Messieurs les
maires

Mesdames et Messieurs les archivistes
régionaux
sous couvert de Mesdames et Messieurs les
présidents des conseils régionaux

Note d'information DITN/RES/2008/008

Objet : révision du *Thésaurus W. Vocabulaires normalisés pour la description et l'indexation des archives administratives locales contemporaines* – Appel à commentaires

Dans le cadre du suivi de la normalisation des descriptions archivistiques, la direction des Archives de France est saisie de demandes de plus en plus nombreuses liées à l'indexation des instruments de recherche, qu'ils soient sous forme papier ou électronique.

La note d'information DITN/RES/2007/008 du 30 juillet 2007 a rappelé les principales règles de construction de mots matières ou de noms de lieux géographiques, de personnes et de collectivités. Toutefois, faute d'une mise à jour récente, le *Thésaurus W. Vocabulaires normalisés pour la description et l'indexation des archives administratives locales contemporaines* présente de plus en plus de difficultés d'application, comme la rigidité des concepts ou encore l'inadéquation entre les termes employés et les réalités administratives locales.

Aussi la direction a-t-elle souhaité procéder à la refonte du *Thésaurus W*, en y associant les services d'archives publics territoriaux. La compilation des différentes listes de vocabulaire contrôlé ou adaptations du *Thésaurus W* élaborés en interne par quelques services d'archives (section des Archives régionales de l'Association des archivistes français, Archives départementales de l'Ariège, de la Haute-Garonne, des Yvelines, de la Vendée, Archives municipales du Mans) a constitué une première étape du travail, aboutissant ainsi à des propositions d'ajout, de suppression ou de modification des descripteurs dans le thésaurus matières, ainsi que dans les listes d'autorités « Action », « Typologie documentaire » et « Contexte historique ».

Les travaux du groupe de travail sur le thésaurus W ¹ ont obéi aux principes suivants :

- il a été décidé d'étendre le thésaurus W aux périodes antérieures et donc d'élaborer un outil unique, **diachronique** ;

- la structure du thésaurus W (répartition en 11 chapitres) a été respectée. Toutefois, l'ajout de nouveaux descripteurs a entraîné la création de rubriques ou sous-rubriques ;

- le thésaurus a été révisé en fonction des besoins réels de l'indexation (on indexe les analyses documentaires, non les documents eux-mêmes). L'objectif n'étant pas de rendre cet outil « universel », le groupe de travail s'est efforcé de lui garder une certaine homogénéité. Les concepts trop spécifiques ont été écartés ou traités comme non-descripteurs, en renvoyant au terme générique le plus proche. Le thésaurus se limite toujours à quatre niveaux (chapitres, rubriques, sous-rubriques, descripteurs), chaque service pouvant ensuite, selon ses besoins, ajouter les termes propres aux réalités locales dans un cinquième niveau. Le positionnement de niveau des descripteurs pourra également être souple. Il est à noter que les termes employés au niveau des chapitres, rubriques et sous-rubriques peuvent eux-mêmes être utilisés comme descripteurs ;

- le thésaurus révisé ne se limite pas aux fonds d'archives au sens strict mais doit en principe pouvoir s'appliquer à toutes les ressources conservées par les services d'archives, publiques ou privées (y compris les fonds iconographiques et les bibliothèques) ;

- l'intérêt étant de faire des croisements de termes entre les différentes listes, on a veillé à ne pas mêler les mots-matières et les termes des listes d'autorités « Action », « Typologie documentaire » et « Contexte historique » dans le thésaurus proprement dit ;

- quand un descripteur figurait dans le thésaurus, le groupe a évité d'utiliser son contraire (par exemple, dans la rubrique 7.3 RELATIONS INTERNATIONALES, comme le descripteur COLONISATION a été retenu, le terme DECOLONISATION n'a pas été employé) ;

¹ Le groupe de travail sur le Thésaurus W a été constitué en janvier 2008. Ont participé au projet le département de l'innovation technologique et de la normalisation de la DAF (Claire Sibille ; Patrice Guérin, conservateur stagiaire de l'INP), les Archives régionales d'Ile-de-France (Agnès Dacosta et Marie-Pierre Marcelot), les Archives départementales de l'Ariège (Claudine Pailhès, directrice), de Charente-Maritime (Pierre-Emmanuel Augé) et des Yvelines (Elisabeth Gautier-Desvaux, directrice, Claude Laude et Nicolas Roger), ainsi que les Archives municipales du Mans (Sophie Rouyer, directrice et Nadia Le Gal).

- conformément à la norme AFNOR NF Z 47-100 (décembre 1981) – *Règles pour l'établissement des thésaurus monolingues* (§ 4), les relations hiérarchiques et d'équivalence sont toujours réciproques, c'est-à-dire que l'indication de la relation est donnée pour chacun des descripteurs concernés. En revanche, dans le cas de relations d'association, la relation n'est pas toujours réciproque (NF Z 47-100, § 4.3.2). Par ailleurs, le groupe de travail a évité d'associer des termes relevant du même champ sémantique ;

- enfin, des notes d'application (NA) viennent préciser l'usage de certains descripteurs.

Ont finalement été retenus 426 candidats pour le thésaurus, 11 nouveaux termes pour la liste d'autorités « Action », 41 nouvelles typologies documentaires et 112 nouveaux descripteurs pour le contexte historique. Le groupe de travail propose également la suppression de 24 descripteurs, le déplacement de 30 descripteurs dans la hiérarchie et l'ajout de 307 termes non-descripteurs de synonymie du type « employer » (EM). Pour favoriser leur mise en situation, les candidats descripteurs proposés ont été intégrés aux listes alphabétique et thématique du thésaurus. Ils sont repérables par une étoile placée devant le candidat et figurent en gras. La présentation est identique pour les candidats des listes d'autorités « Action », « Typologie documentaire » et « Contexte historique ». De la même façon, tous les apports du groupe par rapport au thésaurus initial sont clairement signalés par la couleur de police rouge.

La direction des Archives de France souhaiterait à présent lancer un appel à commentaires sur cette version révisée provisoire du thésaurus W. Les services désireux de tester ce travail par rapport à leurs instruments de recherche et autres outils élaborés en interne pourront obtenir sur demande :

- la liste alphabétique des candidats (descripteurs et non descripteurs) des mots matières. Elle comporte aussi les déplacements dans la hiérarchie ;
- 11 listes thématiques des candidats, correspondant aux 11 rubriques du thésaurus W ;
- la liste des candidats en typologie ;
- la liste des candidats en mots outils/action
- la liste des candidats en contexte historique.

A l'exception de la liste alphabétique des descripteurs et non-descripteurs, les listes thématiques ont été saisies sous Excel, avec quatre niveaux (chapitres, rubriques, sous-rubriques, descripteurs), afin de faciliter une conversion ultérieure du thésaurus en XML.

Les commentaires peuvent être adressés à Claire Sibille, département de l'innovation technologique et de la normalisation (claire.sibille@culture.gouv.fr). La date limite pour la réception des commentaires a été fixée au 2 février 2009. Une réunion du groupe de travail est ensuite prévue afin d'intégrer au thésaurus W les commentaires reçus. La version définitive du thésaurus sera diffusée à la fin du premier trimestre 2009.

Martine de BOISDEFFRE

Directrice des Archives de France